

universel pour y débattre des problèmes plurilatéraux et arriver à une entente satisfaisante? Entre parenthèses, avons-nous tort de supposer que des nations et même des groupes de nations ne se risqueraient pas à s'opposer à une puissance organisée sous mandat international des Nations Unies, si elle était appuyée par les pays avides de paix de l'univers?

Les Canadiens doivent de toute nécessité comprendre l'importance capitale du rôle que joue l'OTAN pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nul ne l'ignore, cet organisme, formé de quinze pays membres, a pour mission d'assurer la défense de tous les intéressés et aussi de servir d'agent afin de prévenir quelque agression.

Peut-être serait-il opportun de citer deux importantes déclarations qui résument la question, et qui sont extraites d'un discours prononcé par le général Charles Foulkes, président des chefs d'état-major, au diner annuel de la *Canadian Industrial Preparedness Association*:

...L'OTAN a rempli la mission défensive qu'elle s'était tracée. Elle a réussi à prévenir l'agression dans sa zone. Comme la Russie tente maintenant de contourner l'OTAN, voilà une preuve que les efforts de l'alliance pour empêcher toute agression dans son territoire ont été couronnés de succès...  
...il y a plusieurs avantages à appartenir à ce genre d'alliances. Nous sommes convaincus que la meilleure manière pour le Canada de se défendre, c'est de faire partie de l'OTAN.

La réapparition des tactiques brutales et de la guerre froide employées par la Russie soviétique, de même que ses menaces d'intervention ont, semble-t-il, en donnant un choc aux puissances occidentales, incité celles-ci à se tenir de nouveau prêtes à toute éventualité, et ont rendu à l'OTAN la conscience de son urgente nécessité. A cause de cette nouvelle urgence, les pays intéressés devront constamment chercher à renforcer les liens politiques, économiques et sociaux nécessaires pour rendre plus efficace encore cette alliance. Il nous faudra envisager de graves problèmes à mesure que nous chercherons à résoudre les difficultés au sein même de l'OTAN, mais des mesures s'imposent et nous devons tous être prêts à faire notre part.

Les Canadiens doivent avoir constamment en mémoire la nécessité de maintenir une entente particulière, si importante pour le Canada, au sein de l'OTAN. Je veux parler de l'entente canado-américaine pour la défense de l'Amérique du Nord, entente mutuelle en vue de la collaboration aux fins de défense, amorcée il y a seize ans; il s'agit de l'historique Accord d'Ogdensburg de 1940.

Puis-je dire que la sécurité internationale n'est pas étayée seulement par les organismes internationaux et la possibilité de faire intervenir des forces armées suffisantes pour sanc-

tionner des droits qui auront pu être violés? Il faut qu'elle repose également sur un fondement moral et spirituel.

A ce sujet, je tiens à citer ce qui me paraît être une déclaration de principe importante par le premier ministre dans son discours du 4 novembre à la radio:

Nous n'avons pas d'autres desseins que de voir les populations de l'Europe orientale en mesure de choisir librement la forme de leur gouvernement; c'est là un droit de l'homme absolument fondamental et dont elles sont privées depuis plusieurs années.

Les Canadiens sérieux ont entendu avec plaisir cette réaffirmation des principes de notre intégrité morale et démocratique, dans la mesure où elle se rapporte aux efforts que nous tentons afin que justice et liberté deviennent le partage de tous les peuples actuellement en esclavage.

Nous avons été témoins d'un intérêt spontané et encourageant de la part de notre population à l'égard de la lutte que livrent la Pologne et la Hongrie pour obtenir la liberté nationale et une plus grande mesure de justice. C'est tout à fait dans l'ordre. J'espère que cet intérêt restera vivace et que nous continuerons à étudier les moyens de transformer cet intérêt en une action internationale résolue et efficace tout en étant pacifique.

Je me permets de rappeler aux honorables sénateurs la lutte également importante, peut-être moins dramatique, mais infiniment plus longue et aussi résolue, menée afin d'obtenir plus de justice et de liberté dans le domaine international, par ces peuples qui ont été qualifiés si justement de "nations submergées" dans l'URSS. Il ne semble guère nécessaire de nous rappeler qu'en Russie soviétique, qui est un empire aux nationalités diverses, les minorités qui le composent ont été opprimées depuis plus longtemps et sont par conséquent volatilisées, décimées et russifiées encore plus effectivement. C'est peut-être là la raison pour laquelle nous en entendons moins parler. Je n'ai pas l'intention de récriminer, mais lorsque le monde occidental a exprimé sa profonde sympathie au sujet de l'énergique réduction et de la persécution active de la liberté religieuse en Pologne et en Hongrie, les souffrances et la destruction des Églises catholique et orthodoxe d'Ukraine ont occasionné un intérêt moins soutenu et une indignation moins violente. Il n'est pas non plus question de faire l'historique de l'exploitation coloniale et de la suppression des droits de l'individu et des nations par la Russie communiste, mais ces faits font déjà partie de l'histoire et c'est de fait une histoire tragique.

Lorsque nous examinons la fâcheuse situation de tous ces peuples et minorités, quel sens donnons-nous à notre obligation morale de hâter le jour où les populations de l'Europe